

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 148 004

(la « SICAV »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

AVIS INTERNET DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES DE TOUS LES COMPARTIMENTS

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en notre qualité d'administrateurs du conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** »), laquelle est gérée par Natixis Investment Managers International¹ (la « **Société de gestion** »), une société de gestion qui appartient au Groupe BPCE.

Le Conseil a décidé d'apporter des modifications au prospectus de la SICAV (le « **Prospectus** »), comme décrit plus en détail dans l'**Annexe**. Toutes les modifications entreront en vigueur à la date de prise d'effet du Prospectus.

Les documents d'information clé en français et en néerlandais, le prospectus mis à jour, les statuts ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement

- Au siège social de la Société de gestion
Natixis Investment Managers International :
43, avenue Pierre Mendès France
75013 PARIS, FRANCE

Ces documents vous seront envoyés dans un délai d'une semaine suivant la réception d'une demande écrite.

- Ou auprès du service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b320, B-1000 Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur Fundinfo : www.fundinfo.com.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Luxembourg, le 15 novembre 2024

Le Conseil

¹ Natixis Investment Managers International est une société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers française sous le numéro GP 90-009.

MIROVA FUNDS
Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de
droit luxembourgeois
Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004

Annexe

1. Création d'un nouveau compartiment multi-actifs

Le Conseil a décidé de créer un nouveau Compartiment multi-actifs dénommé Mirova Defensive Allocation¹.

¹Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

2. Modification du nom et clarification de l'Objectif d'investissement et de la Stratégie d'investissement du Mirova US Sustainable Equity Fund (le « Compartiment ») et modification des caractéristiques de la catégorie des classes d'actions EI NPF² du Compartiment

²Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

2.1 Modification du nom du Compartiment

À des fins de cohérence, le nom du Compartiment sera modifié comme suit :

Désignation précédente	Nouvelle désignation
Mirova US Sustainable Equity Fund	Mirova US Sustainable Equity

2.2 Ajustements apportés à la Politique d'investissement du Compartiment

Le Conseil a examiné l'objectif d'investissement et la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives à l'objectif d'investissement et à la stratégie poursuivis par le Compartiment comme suit :

« Objectif d'investissement »

L'objectif d'investissement du Mirova US Sustainable Equity (le « Compartiment ») est de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des actions américaines par le biais d'un processus d'investissement qui intègre pleinement les considérations de durabilité.

La politique d'investissement repose sur une gestion active. La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'Indice de référence. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier par Délégation a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Cependant, le Compartiment ne vise pas à répliquer l'Indice de référence et peut donc s'en écarter fortement.

L'Indice de référence peut être utilisé pour déterminer la commission de performance qui sera éventuellement perçue.

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004**

L'Indice de référence peut être considéré comme un indice de marché au sens large et ne vise pas à être cohérent avec l'objectif d'investissement durable du Compartiment que le Gestionnaire Financier par Délégation vise à atteindre en appliquant la stratégie d'investissement durable décrite dans l'Annexe SFDR. »

« Stratégie d'investissement

Le Compartiment investit au moins 80 % de son actif net dans des actions de sociétés domiciliées aux États-Unis et cherche à investir dans des sociétés ayant une position optimale afin de bénéficier des retombées économiques liées aux transitions à long terme qui affecteront l'économie mondiale au cours des dix prochaines années ou au-delà de cette période (transitions démographiques, technologiques, environnementales et de gouvernance majeures). Le Compartiment met en œuvre une approche d'investissement durable en cherchant à investir dans des sociétés qui contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies (les « ODD ») par le biais de leurs produits, services et/ou pratiques.

La stratégie d'investissement repose sur un processus d'investissement actif et fondamental visant à générer de la valeur à long terme par le biais d'une approche ascendante. La sélection de titres est fondée sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés, qui allie des considérations financières et de durabilité.

Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés bénéficiant de perspectives de croissance à long terme et dont les actions présentent une valorisation attrayante à moyen terme.

Le portefeuille est élaboré à partir des choix du Gestionnaire Financier par Délégation qui identifie le profil de la société d'investissement et son profil de durabilité, en considérant également la liquidité et le potentiel de hausse de la société concernée, sans contraintes relatives à la capitalisation boursière, aux secteurs et à la pondération par rapport à l'Indice de référence.

Pour de plus amples informations concernant l'objectif d'investissement durable du Compartiment, veuillez vous reporter à l'Annexe SFDR.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif total dans d'autres titres tels que des certificats américains représentatifs de titres cotés en Bourse de sociétés non domiciliées aux États-Unis (y compris un maximum de 5 % sur les marchés émergents) et jusqu'à 10 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire et des liquidités. »

2.3 Modification des caractéristiques de la catégorie des classes d'actions EI NPF² du Compartiment

Le Conseil a décidé d'abaisser la commission de gestion de la catégorie EI NPF² de 0,55 % à 0,15 % à compter du 1^{er} juillet 2024. Par conséquent, les caractéristiques de la catégorie des classes d'actions concernées du Compartiment seront modifiées comme suit :

²Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S Luxembourg B 148 004

Catégories de Classes d'Actions*	Frais de Gestion	Frais de Service	Frais Globaux**	Commission de souscription maximum	Commission de rachat maximum	Souscription initiale minimale***	Détention minimale***
EI NPF ^{2****}	0,15 % p.a. *****	0,10 % p.a.	0,25 % p.a. *****	Néant	Néant	10 000 000 €	1 000 000 €

²Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

3. Création d'un nouveau type de catégorie d'actions et de nouvelles catégories d'actions de distribution

Le chapitre « Souscription, Transfert, Conversion et Rachat d'Actions » du prospectus a été mis à jour afin d'inclure un nouveau type de catégorie d'actions, à savoir les Actions de Catégorie XM² et de nouvelles catégories d'actions de distribution, à savoir les Actions de Catégorie DIV²/DIV M².

Les Actions de Catégorie XM² sont soumises à une structure tarifaire spécifique et seuls les investisseurs répondant aux exigences établies par la Société de gestion sont autorisés à investir dans cette catégorie d'actions.

En outre, les caractéristiques des Actions de Catégorie DIV²/DIV M² sont présentées dans la section « Caractéristiques de la Catégorie d'Actions » du chapitre intitulé « Souscription, Transfert, Conversion et Rachat d'Actions ». Pour les Actions de Catégorie DIV² et DIVM², le dividende sera calculé à la discrétion de la Société de gestion et du Gestionnaire Financier par Délégation (dûment autorisé par le Conseil d'Administration de la SICAV) sur la base du revenu brut attendu sur une période donnée (telle que déterminée en tant que de besoin par la Société de gestion) en vue d'assurer aux Actionnaires une distribution périodique stable pour les Actions de Catégorie DIV² et une distribution mensuelle pour les Actions de Catégorie DIVM². Dans le cadre de la méthodologie de calcul propre aux Actions des Catégories DIV² et DIVM², la Société de gestion peut appliquer, pour calculer le montant du dividende, des critères qui ne se fondent pas uniquement sur les registres comptables du Fonds et se réfèrent, par exemple, à un indice prospectif de rendement du dividende. Les Actionnaires sont également informés du risque d'érosion du capital lorsqu'ils investissent dans des Catégories d'actions ayant une telle politique de dividendes, ainsi que de la fluctuation de la valeur liquidative des Catégories d'actions de distribution. Des considérations fiscales spécifiques aux Actions des Catégories DIV² et DIVM² ont également été introduites dans cette section. La liste exhaustive des catégories d'actions proposées comportant des informations détaillées sur la politique de distribution, la politique de couverture (le cas échéant), ainsi que les devises est consultable sur le site im.natixis.com.

²Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

Un nouveau paragraphe intitulé « Péréquation » est introduit dans la section « Politique de dividendes » du chapitre « Souscription, Transfert, Conversion et Rachat d'Actions » afin de clarifier la méthodologie de distribution des revenus existante qui s'applique aux Catégories d'actions de distribution, en indiquant que la SICAV peut mettre en place des accords de péréquation des revenus pour s'assurer que le niveau de revenu cumulé au sein d'un Compartiment et attribuable à chaque Action de distribution ne soit pas significativement affecté par l'émission, la conversion ou le rachat de ces Actions au cours de la période concernée.

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004**

Lorsqu'un investisseur souscrit des Actions au cours de la période concernée, le prix de souscription de ces Actions peut être considéré comme incluant un montant de revenu cumulé depuis la date de la distribution précédente.

Lorsqu'un investisseur demande le rachat d'Actions au cours de la période concernée, le prix de rachat des Actions de distribution peut être considéré comme incluant un montant de revenu cumulé depuis la date de la distribution précédente.

Le niveau de revenu et, le cas échéant, le capital distribué pour les catégories d'Actions DIV² et DIVM² seront communiqués sur demande adressée au siège social de la SICAV.

²Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

4. Changement de la Devise de référence, de l'Indice de référence, de la Stratégie d'investissement, des Caractéristiques des Catégories de classes d'actions et application d'un mécanisme de swing pricing concernant le Mirova Global Sustainable Credit¹ (le « Compartiment »)

¹Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

4.1 Changement de la Devise de référence du Compartiment

Le Conseil a examiné la politique d'investissement et la stratégie d'investissement du Compartiment et a décidé de modifier la Devise de référence du Compartiment comme suit :

Devise de référence précédente	Nouvelle Devise de référence
EURO (EUR)	Dollar américain (USD)

4.2 Changement d'Indice de référence du Compartiment

Le Conseil a examiné la politique d'investissement et la stratégie d'investissement du Compartiment et a décidé de modifier l'Indice de référence du Compartiment comme suit :

Indice de référence précédent	Nouvel Indice de référence
Bloomberg Global Aggregate Corporate Index EUR Hedged	Bloomberg Global Aggregate Corporate Index USD Hedged

4.3 Modification de la Stratégie d'investissement du Compartiment

4.3.1. Le Conseil a examiné la politique d'investissement et la stratégie d'investissement du Compartiment et a décidé de modifier le plafond d'investissement du Compartiment dans les titres à haut rendement pour le porter de 10 % à 20 % de son actif net comme suit :

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004**

« Le Compartiment peut investir jusqu'à :

- 20 % de son actif total dans des titres à haut rendement notés au moins B+ par Standard & Poor's ou équivalent.

[...] »

4.3.2. Le Conseil a examiné la politique d'investissement et la stratégie d'investissement du Compartiment et a décidé, compte tenu du changement de devise décrit au point 4.1 ci-dessus, de modifier la politique de couverture du risque de change du Compartiment comme suit :

« Le Gestionnaire Financier par Délégation entend couvrir en dollars la plupart des expositions à des devises autres que le dollar. »

4.4 Modification des Caractéristiques des Catégories de classes d'Actions du Compartiment

À la suite du changement de la devise de référence du Compartiment, le Conseil a décidé de modifier les Caractéristiques des Catégories de classes d'Actions du Compartiment comme suit :

Catégories de Classes d'Actions*	Frais de Gestion	Frais de Service	Frais Globaux**	Commission de souscription maximum	Commission de rachat maximum	Souscription initiale minimale***	Détention minimale***
Z ²	0,00 % p.a.	0,10 % p.a.	0,10 % p.a.	Néant	Néant	Néant	Néant
XM ²	0 % p.a.****	0,10 % p.a.	0,10 % p.a.	Néant	Néant	Néant	Néant
M ²	0,30 % p.a.	0,10 % p.a.	0,40 % p.a.	Néant	Néant	5 000 000 \$	1 000 000 \$
EI****2	0,30 % p.a.	0,10 % p.a.	0,40 % p.a.	Néant	Néant	5 000 000 \$	1 000 000 \$
SI ²	0,40 % p.a.	0,10 % p.a.	0,50 % p.a.	Néant	Néant	10 000 000 \$	10 000 000 \$
I ²	0,60 % p.a.	0,10 % p.a.	0,70 % p.a.	Néant	Néant	50 000 \$	1 action
N ²	0,60 % p.a.	0,20 % p.a.	0,80 % p.a.	2,5 %	Néant	Néant	Néant
R ²	1,00 % p.a.	0,20 % p.a.	1,20 % p.a.	2,5 %	Néant	Néant	Néant

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004**

RE ²	1,40 % p.a.	0,20 % p.a.	1,60 % p.a.	Néant	Néant	Néant	Néant
-----------------	-------------	-------------	-------------	-------	-------	-------	-------

²Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

* La liste exhaustive des catégories d'actions proposées comportant des informations détaillées sur la politique de distribution, la politique de couverture (le cas échéant), ainsi que les devises est consultable sur le site im.natixis.com. De plus amples informations concernant la méthode de couverture de change sont disponibles dans le chapitre « Souscription, Transfert, Conversion et Rachat d'Actions » du présent Prospectus.

** Les « Frais Globaux » représentent la somme des « Frais de Gestion » et des « Frais de Service ».

*** Libellée dans la Devise de référence du Compartiment ou l'équivalent dans d'autres devises disponibles.

**** Ces Catégories d'Actions ont pour objet d'aider le Compartiment à développer ses actifs sous gestion au début de sa durée de vie.

Ces Catégories d'Actions seront fermées à toutes nouvelles souscriptions à la discrétion du Conseil d'administration.

***** Aucun frais de gestion d'investissement n'est facturé pour cette catégorie d'actions. Toutefois, cette catégorie d'actions est soumise à une structure tarifaire spécifique et une approbation préalable de la Société de gestion est requise pour toute souscription de cette catégorie d'actions. De plus amples informations concernant la structure tarifaire de cette catégorie d'actions sont disponibles dans le chapitre « Souscription, Transfert, Conversion et Rachat d'Actions » du présent Prospectus.

4.5 Application d'un mécanisme de swing pricing

Le Conseil a examiné la politique d'investissement et la stratégie d'investissement du Compartiment, et a décidé de lui appliquer un mécanisme de swing pricing.

5. Modification du nom et clarification de l'Objectif d'investissement et de la Stratégie d'investissement du Mirova Euro Sustainable Equity Fund (le « Compartiment »)

5.1 Modification du nom du Compartiment

À des fins de cohérence, le nom du Compartiment sera modifié comme suit :

Désignation précédente	Nouvelle désignation
Mirova Euro Sustainable Equity Fund	Mirova Euro Sustainable Equity

5.2 Ajustements apportés à l'Objectif d'investissement et à la Politique d'investissement du Compartiment

Le Conseil a examiné l'objectif d'investissement et la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives à l'objectif d'investissement et à la stratégie poursuivis par le Compartiment comme suit :

« Objectif d'investissement »

L'objectif d'investissement du Mirova Euro Sustainable Equity (le « Compartiment ») est de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des actions de la zone euro par le biais d'un processus d'investissement qui intègre pleinement les considérations de durabilité.

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004**

La politique d'investissement repose sur une gestion active. La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'Indice de référence. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier par Délégation a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Cependant, le Compartiment ne vise pas à répliquer l'Indice de référence et peut donc s'en écarter fortement.

L'Indice de référence peut être utilisé pour déterminer la commission de performance qui sera éventuellement perçue.

L'Indice de référence peut être considéré comme un indice de marché au sens large et ne vise pas à être cohérent avec l'objectif d'investissement durable du Compartiment que le Gestionnaire Financier par Délégation vise à atteindre en appliquant la stratégie d'investissement durable décrite dans l'Annexe SFDR. »

« Stratégie d'investissement

Le Compartiment investit au moins 80 % de son actif net dans des actions de la zone euro et cherche à investir dans des sociétés qui sont exposées aux facteurs favorables économiques découlant des transitions à long terme affectant l'économie mondiale au cours des dix prochaines années ou plus (transitions démographiques, technologiques, environnementales et de gouvernance majeures). Le Compartiment met en œuvre une approche d'investissement durable en cherchant à investir dans des sociétés qui contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies (les « ODD ») par le biais de leurs produits, services et/ou pratiques.

La stratégie d'investissement repose sur un processus d'investissement actif et fondamental visant à générer de la valeur à long terme par le biais d'une approche ascendante. La sélection de titres est fondée sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés, qui allie des considérations financières et de durabilité.

Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés bénéficiant de perspectives de croissance à long terme et offrant une valorisation attractive à moyen terme.

Pour de plus amples informations concernant l'objectif d'investissement durable du Compartiment, veuillez vous reporter à l'Annexe SFDR.

Le portefeuille est élaboré à partir des choix du Gestionnaire Financier par Délégation qui identifie le profil de la société d'investissement et son profil de durabilité, en considérant également la liquidité et le potentiel de hausse de la société concernée, sans contraintes relatives à la capitalisation boursière, aux secteurs et à la pondération par rapport à l'Indice de référence.

Le Compartiment investira de manière permanente au moins 75 % de son actif net dans des actions éligibles au « Plan d'Épargne en Actions » de droit français, et sera donc éligible au Plan d'Épargne en Actions.

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004**

L'exposition du Compartiment au risque de taux de change n'excède pas 10 % de son actif net.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % en instruments du marché monétaire et liquidités.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Compartiment peut s'exposer, dans une moindre mesure, aux Sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SPAC, Special Purpose Acquisition Company), qui ne devraient pas représenter plus de 10 % de son actif net. Comme décrit plus en détail à la sous-section « Sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SPAC) » de la section « Principaux Risques » du Prospectus, les SPAC sont des sociétés « chèque en blanc » (sans activité opérationnelle), cotées et créées dans le but d'acquérir une activité cible. Par conséquent, bien que la capitalisation boursière d'une SPAC puisse la placer dans la classification « petite » ou « moyenne », le risque d'un investissement dans une SPAC est différent du risque d'un investissement dans une société de petite ou moyenne capitalisation typique et est limité à certains égards par la structure de l'investissement. »

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

6. Modification du nom et clarification de l'Objectif d'investissement et de la Stratégie d'investissement du Mirova Europe Sustainable Equity Fund (le « Compartiment »)

6.1 Modification du nom du Compartiment

À des fins de cohérence, le nom du Compartiment sera modifié comme suit :

Désignation précédente	Nouvelle désignation
Mirova Europe Sustainable Equity Fund	Mirova Europe Sustainable Equity

6.2 Ajustements apportés à l'Objectif d'investissement et à la Politique d'investissement du Compartiment

Le Conseil a examiné l'objectif d'investissement et la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives à l'objectif d'investissement et à la stratégie poursuivis par le Compartiment comme suit :

« Objectif d'investissement »

L'objectif d'investissement du Mirova Europe Sustainable Equity (le « Compartiment ») est de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des actions européennes par le biais d'un processus d'investissement qui intègre pleinement les considérations de durabilité.

La politique d'investissement repose sur une gestion active. La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'Indice de référence. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004**

référence, mais le Gestionnaire Financier par Délégation a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Cependant, le Compartiment ne vise pas à répliquer l'Indice de référence et peut donc s'en écarter fortement.

L'Indice de référence peut être utilisé pour déterminer la commission de performance qui sera éventuellement perçue.

L'Indice de référence peut être considéré comme un indice de marché au sens large et ne vise pas à être cohérent avec l'objectif d'investissement durable du Compartiment que le Gestionnaire Financier par Délégation vise à atteindre en appliquant la stratégie d'investissement durable décrite dans l'Annexe SFDR. »

« Stratégie d'investissement

Le Compartiment investit au moins 80 % de son actif net dans des actions de sociétés établies en Europe et cherche à investir dans des sociétés qui sont exposées aux facteurs favorables économiques découlant des transitions à long terme affectant l'économie mondiale au cours des dix prochaines années ou plus (transitions démographiques, technologiques, environnementales et de gouvernance majeures). Le Compartiment met en œuvre une approche d'investissement durable en cherchant à investir dans des sociétés qui contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies (les « ODD ») par le biais de leurs produits, services et/ou pratiques.

La stratégie d'investissement repose sur un processus d'investissement actif et fondamental visant à générer de la valeur à long terme par le biais d'une approche ascendante. La sélection de titres est fondée sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés, qui allie des considérations financières et de durabilité.

Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés bénéficiant de perspectives de croissance à long terme et offrant une valorisation attractive à moyen terme.

Le portefeuille est élaboré à partir des choix du Gestionnaire Financier par Délégation qui identifie le profil de la société d'investissement et son profil de durabilité, en considérant également la liquidité et le potentiel de hausse de la société concernée, sans contraintes relatives à la capitalisation boursière, aux secteurs et à la pondération par rapport à l'Indice de référence.

Pour de plus amples informations concernant l'objectif d'investissement durable du Compartiment, veuillez vous reporter à l'Annexe SFDR.

Le Compartiment investira de manière permanente au moins 75 % de son actif net dans des actions éligibles au « Plan d'Épargne en Actions » de droit français, et sera donc éligible au « Plan d'Épargne en Actions ».

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % en instruments du marché monétaire et liquidités.

MIROVA FUNDS

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 148 004**

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Compartiment peut s'exposer, dans une moindre mesure, aux Sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SPAC, Special Purpose Acquisition Company), qui ne devraient pas représenter plus de 10 % de son actif net. Comme décrit plus en détail à la sous-section « Sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SPAC) » de la section « Principaux Risques » du Prospectus, les SPAC sont des sociétés « chèque en blanc » (sans activité opérationnelle), cotées et créées dans le but d'acquérir une activité cible. Par conséquent, bien que la capitalisation boursière d'une SPAC puisse la placer dans la classification « petite » ou « moyenne », le risque d'un investissement dans une SPAC est différent du risque d'un investissement dans une société de petite ou moyenne capitalisation typique et est limité à certains égards par la structure de l'investissement. »

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

7. Création de la catégorie de classes d'actions suivante au sein du Mirova Women Leaders and Diversity Equity

Catégories de Classes d'Actions*	Frais de Gestion	Frais de Service	Frais Globaux**	Commission de souscription maximum	Commission de rachat maximum	Souscription initiale minimale***	Détention minimale***
J-R NPF ²	1,40 % p.a.	0,20 % p.a.	1,60 % p.a.	Néant	Néant	10 000 000 €	Néant

²Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

Aucune commission de performance ne s'applique aux catégories d'actions J-A².

²Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

8. Autres modifications

Les modifications susmentionnées constituent les principaux changements apportés au Prospectus, même si d'autres modifications ont été effectuées principalement à des fins de mise en ordre et de cohérence.
